

SOMMET SOCIAL-SOCIALE TOP 16.01.2020

Inleidende toespraak van de Voorzitter van
de Economische en sociale raad van het BHG
Discours d'introduction du Président
du Conseil économique et social de la RBC

Mijnheer de Minister-President,

Mesdames et messieurs les Ministres et Secrétaires d'Etat, *Dames en heren Ministers,*

Chers collègues du CES et du CBCES,

Depuis plus de 15 ans, Gouvernement et interlocuteurs sociaux cherchent à agir ensemble en faveur d'un développement socio-économique régional durable. Au cours des différentes législatures, l'implication des interlocuteurs sociaux a été de plus en plus forte.

Malgré des délais parfois très courts, nous pensons avoir une nouvelle fois démontré le sens des responsabilités, une capacité à être constructifs, de respect et d'écoute qui caractérisent la concertation à la sauce bruxelloise. Ce faisant, la Région de Bruxelles-Capitale peut s'enorgueillir de faire figure de leader en Belgique en matière de concertation économique et sociale.

Wij als Brusselse sociale partners zijn alvast klaar en bereid om opnieuw en volop onze rol te spelen, onze verantwoordelijkheid te nemen, om ervoor te zorgen dat er een positieve sociaal en economische dialoog kan plaatsvinden, net zoals in het verleden trouwens.

Wij gaan vandaag voor de 5de keer al een driepartijenakkoord aangaan en ondertekenen, een akkoord dat in menig opzicht in lijn ligt met de vorige : het Sociaal Pact voor de tewerkstelling van Brusselaars in 2002, het Contract voor de economie en tewerkstelling van 2005, de New Deal in 2011 en de Strategie 2025 in 2015.

Cette dernière – la Stratégie 2025 - s'est néanmoins démarquée des autres accords par plusieurs aspects novateurs.

La première innovation qui me vient à l'esprit est bien entendu le nouveau dispositif régional de concertation mis en place au début de la Stratégie 2025, à la demande des interlocuteurs sociaux, et qui nous est connu sous le nom de *priorités partagées*. Pour rappel, ce mode de concertation permet aux interlocuteurs sociaux d'être associés très tôt au processus d'élaboration des normes légales et réglementaires ainsi que de participer à leur évaluation. A cet égard, je tiens à rappeler trois points :



- Premièrement, une priorité partagée ne constitue pas un blanc-seing de la part du Conseil économique et social au Gouvernement ;
- Deuxièmement, les interlocuteurs sociaux tiennent à être régulièrement tenus informés des avancées dans les divers dossiers, en particulier ceux faisant l'objet d'une priorité partagée ;
- Enfin, le Conseil soumettra dans les toutes prochaines semaines une proposition concrète en vue de donner force légale au concept de priorités partagées dans son ordonnance organique.

Nieuw ook was dat de Strategie 2025 een ambitie toonde om een directe betrokkenheid van de twee grote Gemeenschappen bij de doelstellingen van het Brussels Gewest na te streven. Wij als sociale partners kunnen enkel tevreden zijn dat overleg en samenwerking met de Vlaamse en de Franstalige Gemeenschap een prioritaire doelstelling blijft van de Strategie 2030. De betrokkenheid van en samenwerking met de Gemeenschappen of Regio's is voor de sociale partners van cruciaal belang om vooruitgang te boeken in dossiers zoals de Mobiliteit, de arbeidsmobiliteit, opleidingen en onderwijs.

Enfin, je relèverai encore la mission dévolue au Conseil, via son Service de facilitation sectorielle, concernant la négociation d'accords-cadres avec plusieurs secteurs économiques actifs à Bruxelles afin d'assurer la coordination des politiques d'emploi et de formation.

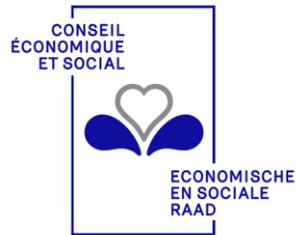
Cependant, mesdames et messieurs les Ministres, il subsiste quelques points d'attention pour les interlocuteurs sociaux.

À commencer par la mobilité. Conformément aux négociations qui se sont tenues lors du Sommet social du 28 février 2019, la demande initiale des interlocuteurs sociaux était que cet objectif « mobilité » soit intégralement géré en priorité partagée. Cette demande n'a pas été entendue et nous le regrettons. Dans un esprit constructif, les interlocuteurs sociaux ont accepté un compromis par lequel une partie importante de la politique de la mobilité fera l'objet de priorités partagées.

Het Mobiliteitsvraagstuk in Brussel kan niet herleid worden tot het "Good Move" project dat nu wacht op uitvoering na een breedschalige consultatie. Wij verwachten dan ook om nauw betrokken en geïnformeerd te worden van alle nieuwe of aangepaste plannen die hoe dan ook socio-economische gevolgen kunnen hebben voor werknemers en ondernemers in Brussel, uiteraard ook voor de burgers. Maar steeds – Mevrouw de Minister – in een open en constructieve geest richting oplossingen waar iedereen baat bij heeft.

Le Plan industriel ensuite : les interlocuteurs sociaux ont regretté de ne pas avoir été activement impliqués lors de la précédente législature. Le Gouvernement a confirmé son intention d'actualiser le Plan industriel. A cet égard, le Conseil économique et social demande d'être associé à ces travaux importants, tant l'industrie bruxelloise a besoin d'une vision stratégique pour ses activités existantes et à venir, en associant les interlocuteurs sociaux à ces travaux dans le cadre des priorités partagées.

La nécessité enfin de mettre en place un monitoring budgétaire à moyen et long termes des politiques menées par les entités bruxelloises, que ce soit la Région, la Cocof, la Cocom, la VGC ou encore les



communes. Il faut en effet permettre aux interlocuteurs sociaux d'avoir une vue d'ensemble de ces politiques : quelles en sont leurs conséquences et leurs impacts socio-économiques au regard des budgets affectés ?

Mes collègues et membres du CBCES interviendront ultérieurement sur des objectifs et chantiers plus spécifiques de la Stratégie 2030. Après vos interventions sur les objectifs et chantiers, respectivement des Axes 1 et 2 je cèdera parole aux personnes qui souhaitent faire un bref commentaire sur ces dossiers et sur la façon de travailler au mieux avec vous Ministres et Gouvernement.

Je conclurai en réaffirmant que les interlocuteurs sociaux s'engagent à travailler avec le Gouvernement à la réalisation des objectifs de la Stratégie 2030 de manière active, constructive mais tout en restant vigilant. C'est de cette manière que nous avons travaillé tout au long de la législature précédente. Et c'est dans le même état d'esprit que nous abordons la législature actuelle.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour remercier chaleureusement Monsieur Lepoivre et son équipe, les collaborateurs des différents Cabinets ainsi que les collaborateurs du Conseil économique et social pour tout le travail fourni en amont de ce Sommet social.